

Compétition et Divertissements conviviaux du 12 septembre, à l'issue du COLLOQUE

Lieux, date et horaires : L'ISPAIA, sa Pelouse, son Environnement, le 12 septembre, après les conclusions de la Table Ronde et avant le Buffet, soit vers **18 h.15**.

Motivations : Notre réflexion est l'aboutissement de plusieurs constats de **terrain** :

- Les vétérinaires aiment la **compétition** : concernant celles et ceux qui ont subi le tir de « barrage » du concours d'entrée aux Ecoles Vétérinaires, il n'est que de parcourir les diverses revues professionnelles pour apprécier leur goût spécifique de l'effort sportif (golf, nautisme, plongée sous-marine, équitation, cyclisme, triathlon, vitesse de réalisation de césarienne sur une génisse croisée limousine-bonde d'Aquitaine rétive ou d'une simple ovariectomie, rugby, tarot, ...).

Un **concours** s'imposait après une rencontre studieuse et, nous l'espérons, didactique :

Plutôt qu'un « concours de tiques », pourtant tout indiqué, une compétition conviviale se rapportant aux « fruits à pépins », nous est apparu plus naturelle et logique :

- la Pomme -et le pommier- constituent un élément caractéristique du Bocage de l'Ouest,
- de nombreux praticiens sont des cidriculteurs émérites toujours prêts à faire part de leur « savoir faire » régional. Une occasion pour le faire savoir.

Le Concours de cidre vétérinaires -des « issues de la Pomme » et des « fruits à pépins », par extension- paraît, pour le Comité organisateur du Colloque la meilleure initiative -et issue pertinente et- possible.

La catégorie des « issues de la pomme » est bien évidemment la plus représentée avec

- le **cidre** (bouché-fermier, doux, sec, demi-sec, « à touristes de crêperie », breton, normand, asturien, galicien)
- le **pommeau**
- le **kir breton**
- l'**hydromel**, dont une partie de l'eau de constitution est remplacée par le cidre
- le **chouchenn**, seule boisson celte contenant un taux non négligeable d'acide formique extrait des broyats d'abeille et aux conséquences cérébello- vestibulaires incontrôlées
- la **super-section « des plus de 40 ° »** assimilée aux « eaux de vie » : **calvados**, **lambig**, « **rinco-cochon vendéen** », ...parfois utilisés en asepsie pré-opératoire, dans quelques biotopes préservés.

La catégorie « Poire » comprend

- le **poiré**
- une **section « des plus de 40 ° »**

Concernant le « **raisin** », le Comité, vigilant et veillant au maintien de l'état de santé des jurys, sensible aux arguments de la délégation bourguignonne congressiste et rurale, n'a retenu que la sous-section « **Ratafia** ». Celle-ci inclut pourtant le « **Pineau** » et les autres productions régionales homologues, dont nous avons volontairement extrait le « **Pommeau** » péninsulaire et très différent selon nous.

A la demande expresse de certains concurrents potentiels, des expertises scientifiques effectuées à la loupe binoculaire au « groupe vétérinaire de C. », ont permis d'identifier des pépins microscopiques dans les fruits du **houblon**, précurseurs de la **bière**. Dans cette

catégorie, des fabricants normands, inscrits, devraient s'affronter à une forte délégation belge très motivée.

D'autre part, le Comité a également retenu la **quetsche**, le **mirabelle**, la **prune**, fruits orientaux à pépin unique ou « noyau ».

Le malt a subi la même expertise, selon des modes et « *process* » HACCP appliqués au houblon, dans le même laboratoire du Centre Bretagne. Verdict : le **Malt** est retenu selon nos critères d'inclusion : on attend donc, également, une délégation écossaise (Leur visite serait légitime : une équipe Ecossaise de Glasgow *Vet. University* a découvert la "*Tick-borne fever*", en 1930 ...).

Règlement du CONCOURS Vétérinaire et para-vétérinaire :

- Jurys :
 - **Rappel** : Président d'honneur de la compétition : DMV Patrick **POMMIER** / CTPA-Zoopôle Développement).
 - Les Président(e)s des jurys, dans les diverses **sections**, **super-sections** ou **catégories** sont désignés par le Comité d'Organisation du Colloque. Préférentiellement parmi le Corps Enseignant des ENVs. A charge pour elles - et eux- de désigner **deux** assesseurs parmi les Participants, *Chairmen* et autres Conférenciers.
 - Par décision unanime du COCC, le Président dans la super-catégorie « **Cidres** » et dans la section « **Chouchenn** » sera le Coordinateur du Colloque, « même s'il présente, dans ces deux domaines, des échantillons de sa production personnelle spécialement élevés dans ce but précis de compétition sportive ».
- Les candidats peuvent être vétérinaires ou « para-vétérinaires » (ex. : Lycée agricole / LEGTA [Kernilien], frère de Délégué de Laboratoire Pharmaceutique dont nous taisons la dénomination, ...).
- Les lots à tester sont à déposer, obligatoirement, « dès le 11 et avant le 12 septembre - 18 heures-, à la Réception de l'ISPAIA » où un étiquetage numéroté (« identification») sera effectué de façon, bien entendu, « aveugle ».
- Volume exigé : un minimum de
 - **3 litres** pour la **super-catégorie des « moins de 20° »**
 - **1 litre** pour la **super-catégorie des « plus de 20° »**
- les échantillons resteront la propriété du Comité Organisateur du Colloque et du Concours (COCC). Ce point entre dans la Démarche « *Qualité* », dans le respect des Normes *ISO* et des *process HACCP* (de type « marche en avant, sans retour en arrière ») et que se sont fixés le COCC et l'ISPAIA.
- Cependant, dans le cadre exceptionnel des remises de prix aux gagnants, des lots d'échantillons pourront déroger à la Règle basique du « non retour ».
- Tout litige aura pour médiateur incontesté le Coordinateur et son COCC.
- Les trois premiers de chaque section, associés aux membres des Jurys, seront départagés par une épreuve de force réfléchie : « Le lancer de botte ».
- **Lancer de botte** : Dans un premier temps, le COCC avait retenu un « lancer de botte de paille légère, à la fourche, et depuis l'ISPAIA, vers Zoopôle Développement ». Ce sport de réflexion très pratiqué dans divers pardons et kermesses de Bretagne rurale présentait divers « facteurs limitants » nous forçant à une alternative plus judicieuse :
 - Les trajectoires coupent une voie de circulation non négligeable, amenant le COCC à des tracasseries policières potentielles peu indiquées après une telle rencontre de dégustation

- Le « lanceur » ou fourche a fait l'objet d'une réserve formelle, de la part de la Commission de Sécurité des « Affaires Sportives » du Département, consultée
- Malgré des animosités, toujours très marginales en milieu vétérinaire, ce type d'agrès catapulteur pouvait présenter des risques de *dérapiage* intra-professionnel. Une démonstration « Hors Concours », avec trajectoire parallèle à la route, sera effectuée par une délégation agricole semi-professionnelle du Centre Bretagne. D'ores et déjà retenue à cette date.
- → Le « lancer de botte *Le Chameau large mollet-pointure 43* » remplace cette première proposition discriminatoire. (*nota* : un sponsoring a été suggéré à l'entreprise bottière. Nous attendons une réponse afin d'inclure des lots dans les remises de prix).
- Cette épreuve (qui avantage, selon le choix délibéré de la pointure et autres paramètres du projectile, le Président du GTV22-URGTV Bretagne : il facilite l'entraînement « en privé » et à l'abri des regards...) sera, en option et en cas d'égalités sanctionnée par une autre épreuve de « force tactique pure » :

→ « le lancer du *Kabig* », en choisissant -toujours- une trajectoire parallèle à la voie menant au « rond point Européen de Zoopôle » (site du camp de toile réservé aux derniers participants. Se munir d'un duvet de survie). Des contrôles -policiers et « en interne »- viendront canaliser les énergies « déviationnistes ».

Deux versions -obligatoires- de cette épreuve : le Kabig imbibé puis le lancer du « sec ».

Nous rappelons, pour information ethnologique : ce vêtement susceptible de retenir "jusqu'à 20 à 40 fois son poids d'eau" a sur la conscience -ou, du moins son concepteur- la noyade d'un nombre incalculable de marins bretons. Des chercheurs ont une explication: se sachant perdu, le marin breton, fortement pétri de mysticisme, considérait l'usage de ce vêtement feutré comme un outil pratique de délivrance : il favorisait un coulage à pic, rapide. D'autres Chercheurs de L'Université de Bretagne Occidentale ont une autre explication au « périssement en mer » assisté : ils désignent, sans aucun doute, les BOTTES, souvent **bottes-cuissardes** de contenance impressionnante.

Quoiqu'il en soit, le résultat -sinon l'objectif- serait identique. Selon le même mécanisme de réplétion-rétention hydrique ... Mais ce ne sont qu'hypothèses ethnologiques.

« Issues » du Colloque et du Concours : Buffet de clôture et *Fest Noz*.

Le buffet final permettra à chacun de « tirer ses propres enseignements et conclusions ».

Comme toute « épreuve de type rural traditionnel », cette rencontre ne pourra s'achever sans chansons et musique.

Un de nos stagiaires (BTS PA), Bertrand CARO, membre d'un groupe musical animant des *Festoù-Noz* en *Ar Goad*, s'est aimablement proposé de nous faire apprécier sa formation, accompagné d'un autre groupe « irlandais ».

Un membre du COCC a dans sa clientèle «les meilleurs chanteurs de «*Kañ ha diskañ* » (Chants à danser) du Centre Bretagne, à disposition ! Il lui arrive de les accompagner...

L'un d'eux, Marcel GWILHOU, actuellement Professeur de *Kañ ha diskañ* était son meilleur éleveur-sélectionneur de vaches laitières hautes productrices de race *Prim'Holstein*.

Les autres, sont connus, aussi, mondialement :

Annie EBREL, Erik MARCHANT, Anne AUFFRET, Jean-François KEMENER, les Frères MORVAN. Et, peut-être, Marthe VASSALLO.